



## AUTORISATION PARENTALE

ALTI ARENA

1 Route de Montredon - 43000 LE PUY EN VELAY

Autorisation obligatoire pour les mineurs par le responsable légal afin d'accéder aux activités proposées par Alti Arena.

*(Ecrire en majuscule)*

Je, soussigné(e) :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

Déclare être la/le représentant légal du/des enfant/s suivants :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de Alti Arena, disponible sur place ou sur le site internet [www.altiarena.fr](http://www.altiarena.fr) et en accepter les termes.

Autorise le/les enfant/s susmentionné/s à se rendre à Alti Arena et en pratiquer les activités de loisirs proposées.

Atteste que le/les enfants susmentionné/s ne présentent aucune contre-indication médicale à la pratique des activités proposées par Alti Arena.

Atteste que le/les enfant/s susmentionné/s est/sont couvert/s par une assurance responsabilité civile.

Autorise / N'autorise pas (*raier la mention inutile*) Alti Arena à prendre des photos /vidéos du/des enfant/s susmentionné/s lors de la pratique des activités pour diffusion au sein de l'établissement, du site internet et/ou des réseaux sociaux.

Déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Fait à ..... Le .....

*(Autorisation valable 3 mois à compter de la date ci-dessus)*

Signature (*précéder de la mention « bon pour autorisation »*).

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout personne entrant dans le complexe Alti Arena se doit de respecter les règlementations suivantes :

1. Les horaires sont mentionnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision de la direction. En cas de modification des périodes d'ouverture, Alti Arena s'engage à communiquer sur différents canaux les changements.
2. Tous les clients doivent posséder une assurance responsabilité civile.
3. Les mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal ou munis d'une autorisation parentale.
4. Les accès aux activités sont autorisés aux personnes munies d'une réservation uniquement. La réservation pourra être effectuée en ligne, par téléphone ou au guichet d'accueil.
5. Les activités sont accessibles comme suit :
  - Escalade ludique : à partir de 4 ans et jusqu'à 150 kg.
  - Zone trampoline : à partir de 6 ans. Les chaussettes anti-dérapantes sont obligatoires.
  - Réalité virtuelle : à partir de 13 ans.

Les activités physiques sont déconseillées aux personnes enceintes.

La participation aux briefings de sécurité est obligatoire.

En cas de non-respect des consignes, la direction se réserve le droit d'exclure le/la participant/e sans qu'il/elle puisse prétendre à un quelconque remboursement.

6. Concernant la zone de trampoline, votre comportement ne doit pas porter atteinte à votre intégrité physique et/ou celle des autres participants. Vous devez réaliser uniquement des figures que vous maîtrisez.
7. Il est conseillé de ranger ses affaires personnelles dans les casiers à code mis à disposition. La direction ne pourra en aucun être tenu responsable en cas de perte, dégradation ou vol d'affaires personnelles.
8. L'accès à l'espace bar/snacking est réservé à la clientèle des activités exclusivement.
9. Il n'est pas autorisé, sauf autorisation préalable de la direction, d'apporter ses boissons et sa nourriture. Il est par ailleurs interdit de consommer boissons et nourriture hors de l'espace bar/snacking.
10. Les animaux ne sont pas acceptés.
11. La cigarette, y compris électronique, n'est pas autorisée dans le complexe.
12. Par l'achat d'une entrée, vous consentez à respecter le présent règlement.